



Activité des navires de pêche

Département FINISTÈRE

Navires dans les lieux d'immatriculation de Morlaix, Brest, Camaret, Douarnenez, Audierne, Guilvinec et Concarneau.

2023





Présentation de la synthèse

Ce document est réalisé dans le cadre du projet « Système d'Informations Halieutiques » (SIH) de l'Ifremer, qui constitue le réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages associés. Ce projet s'inscrit dans la mission de service d'intérêt public de l'Ifremer consistant à « connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable ». Outre la collecte des données pertinentes permettant l'analyse du secteur des pêches, le SIH a en charge l'élaboration d'indicateurs sur les flottilles de pêche et leur restitution sous forme de synthèses aux différents acteurs de la filière pêche et du grand public.

Méthodologie

Ce type de synthèse est réalisé grâce à la mise en place d'une méthodologie standard de suivi des activités des navires, et à l'existence depuis 2001 d'un réseau d'observateurs Ifremer complété par des partenaires sous-traitants. Les indicateurs présentés portent sur la flotte de pêche en 2023 : ils synthétisent ainsi l'ensemble des données 2023 des navires inscrits au fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC) et présents sur les lieux d'immatriculation du département Finistère. L'adhésion des comités professionnels, l'accueil des marins enquêtés et la collaboration de la direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA) sont par ailleurs précieux pour mener à bien ce projet.

Source de données

Le présent document est une restitution globale des données disponibles au sein du SIH sur les navires de pêche français, et en particulier :

- ▶ le fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC), qui référence l'ensemble des navires de pêche professionnelle de la flotte française et leurs caractéristiques techniques (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données déclaratives de captures et d'effort de pêche des pêcheurs professionnels, issues des journaux de bord et des fiches de pêche (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données de ventes des navires de pêche professionnelle (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données « Sacrois » correspondent aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données déclaratives et des données VMS (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données d'enquêtes « Activité » réalisées chaque année par le réseau des observateurs du SIH pour l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC. Ces enquêtes visent à reconstituer le calendrier d'activité mensuel des navires, à partir du flux déclaratif quand il existe, et au moyen d'enquêtes directes auprès des armateurs de ces navires et de leurs représentants professionnels. Chaque mois, ce calendrier précise si le navire a été actif à la pêche, et si oui, les différents métiers pratiqués. Par « métier », on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche afin de capturer une ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée (source : Ifremer - DGAMPA).

NB1 : La totalité de leur activité de l'année est prise en compte, y compris lorsque le navire a passé une partie de l'année sur un autre secteur. Ceci peut expliquer la présence, dans cette fiche, de métiers, d'engins, d'espèces ou de ports d'exploitation que l'on ne rencontre généralement pas sur le secteur de Finistère.

NB2 : Seuls les navires inscrits au fichier Flotte de Pêche Communautaire (FPC) sont pris en compte dans cette synthèse. Ainsi, si des pêcheurs à pied professionnels sont actifs sur la zone d'étude, mais ne disposent pas d'un navire de pêche inscrit au fichier FPC, alors leur activité ne sera PAS restituée dans ce document. Il en est de même pour les navires non inscrits au fichier FPC.

Pour plus d'informations et d'autres fiches de synthèses :

<https://sih.ifremer.fr/> - Rubrique "Publication"

Contact du Système d'Informations Halieutiques :

harmonie@ifremer.fr



Chiffres clés du département en 2023*

Caractéristiques techniques cumulées



606

navires
inscrits au FPC

147 574

kW de puissance
totale

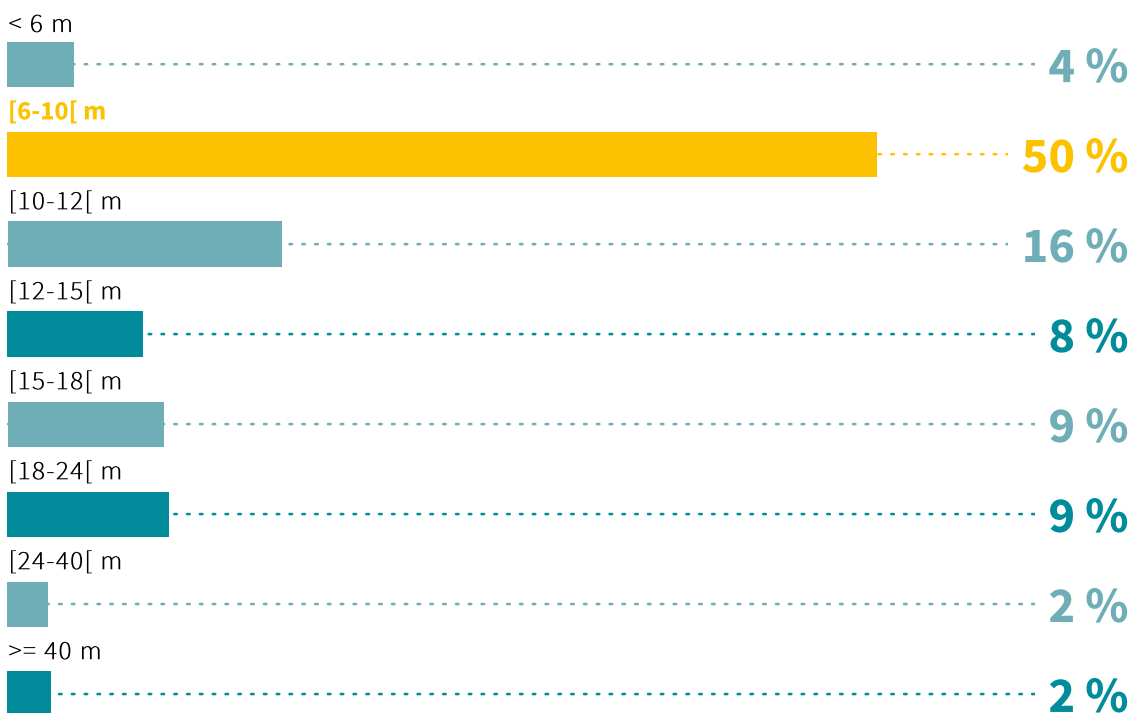
48 914

U.M.S. de Jauge
totale

1 588

marins**

Répartition des navires par catégorie de longueur



* Les chiffres clés concernent l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC, qu'ils soient actifs ou inactifs. Les lieux d'immatriculation rattachés au département Finistère sont Morlaix, Brest, Camaret, Douarnenez, Audierne, Guilvinec et Concarneau.

** Nombre approximé à partir du nombre moyen de marins présents à bord des navires les mois où ces derniers sont actifs.



Caractéristiques techniques du navire moyen

2,9

personnes à bord

244

kw

13,1

m de longueur

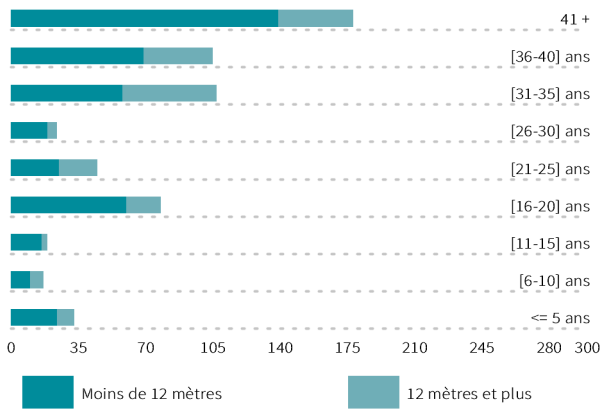
81

U.M.S. de jauge

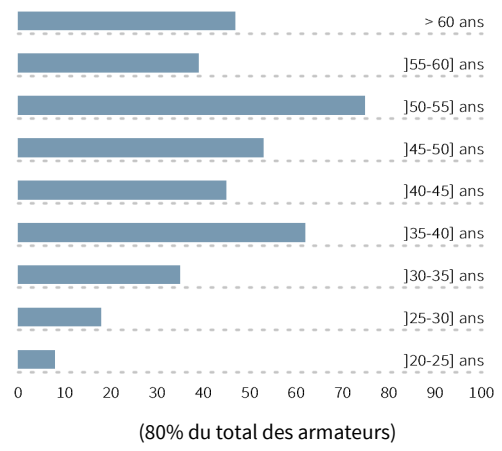
32

ans

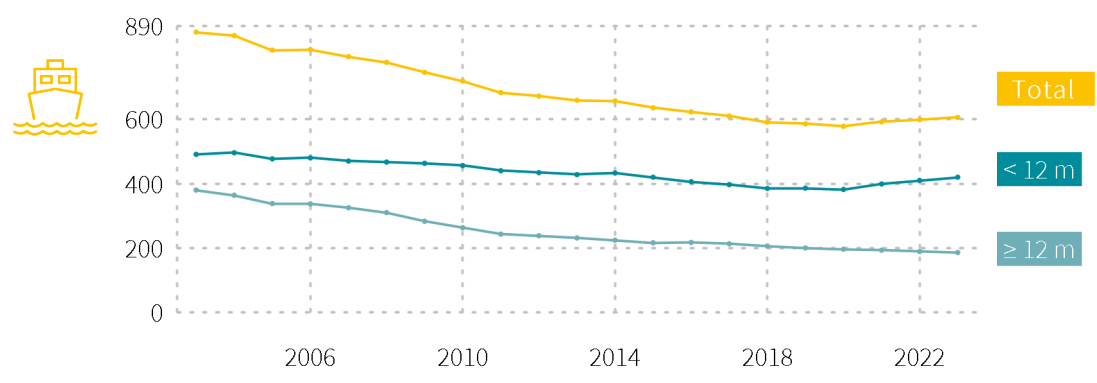
Age des navires



Age des armateurs



Evolution du nombre de navires de 2003 à 2023 par catégorie de longueur





Navires actifs du département



554

navires actifs à la pêche sur

606

navires inscrits au fichier FPC



L'ensemble des indicateurs fournis par la suite porte sur les 554 navires actifs à la pêche

Chiffres clés par rayon d'action des navires

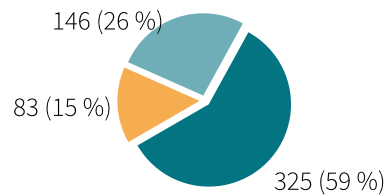
Le rayon d'action est défini de la manière suivante :

les navires exerçant majoritairement leur activité dans les 12 milles (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Côtiers** ».

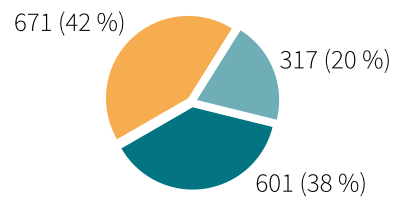
Ceux exerçant majoritairement leur activité à l'extérieur de la bande côtière (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Large** ».

Enfin, ceux ayant exercé entre 25 et 75 % de leur activité à la côte ou au large sont qualifiés de « **Mixte** ».

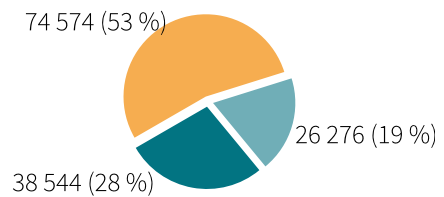
NOMBRE DE NAVIRES



NOMBRE DE MARINS



PUISSANCE TOTALE (KW)

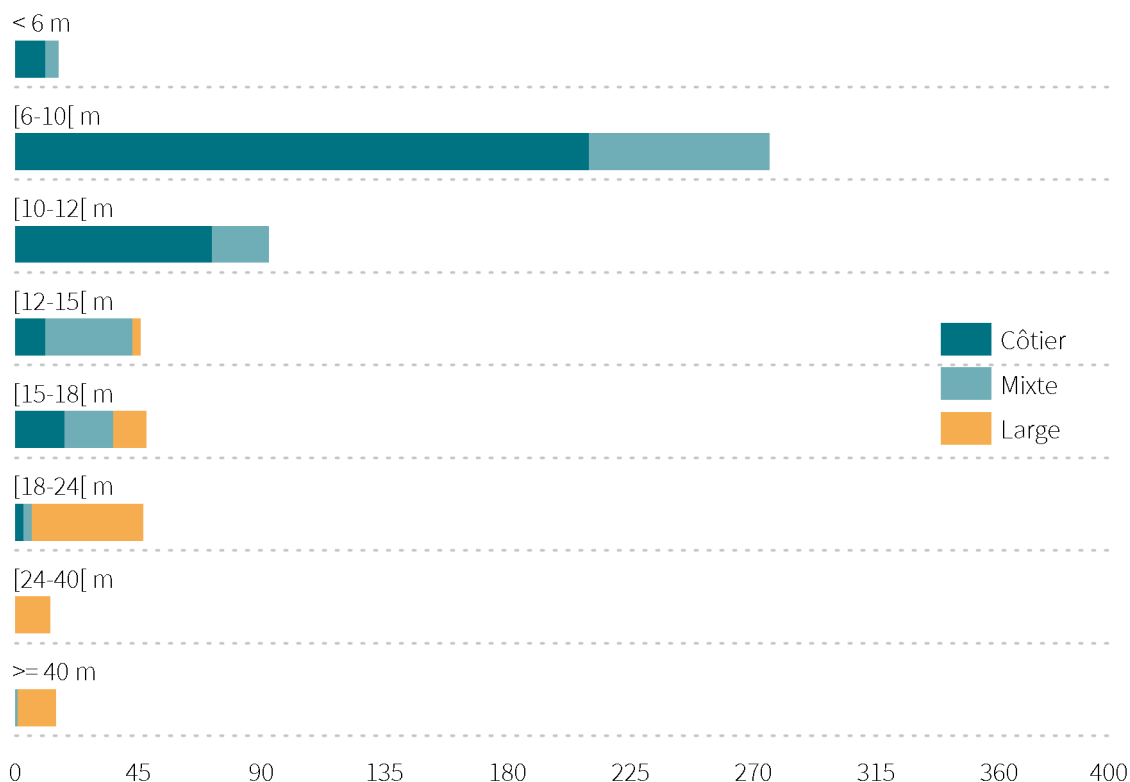


■ Côtier ■ Mixte ■ Large



Répartition des navires par catégorie de longueur et par rayon d'action

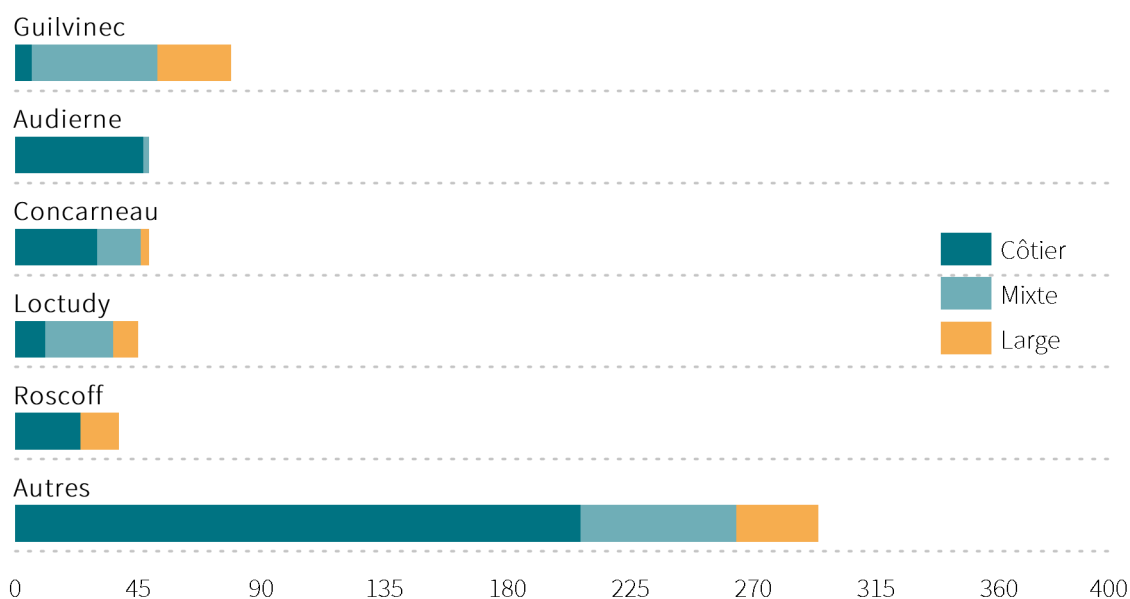
NOMBRE DE NAVIRES



Répartition des navires par port d'exploitation principal et par rayon d'action

NOMBRE DE NAVIRES

Le port d'exploitation principal correspond au port le plus fréquenté par un navire durant l'année.





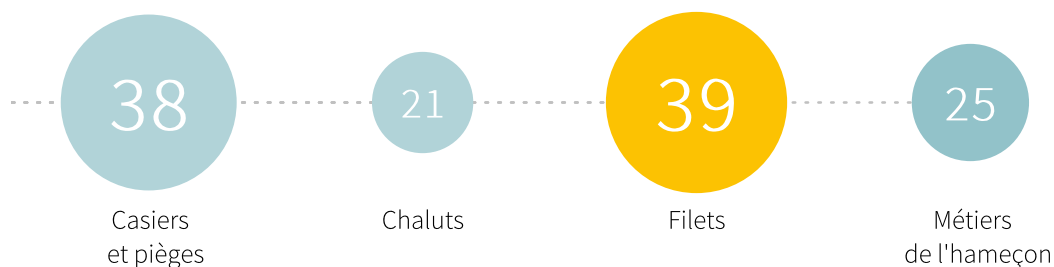
Engins de pêche utilisés

Cette partie sur les engins utilisés prend en compte chaque navire actif au moins un mois dans l'année. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il utilise un engin au moins un jour dans le mois. On déduit de ces deux informations une estimation du nombre moyen de mois d'utilisation d'un engin par navire ; un navire pouvant utiliser plusieurs engins au cours d'une même année.

1,5

NOMBRE MOYEN D'ENGINS UTILISÉS PAR NAVIRE

POURCENTAGE DE NAVIRES UTILISANT CES PRINCIPAUX ENGINES DE PECHE



Saisonnalité des types d'engins

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR TYPE D'ENGIN

Engins	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Filets	144	153	139	152	156	152	159	169	155	147	130	135
Casiers et pièges	83	97	93	130	157	147	125	130	130	120	99	88
Chaluts	113	114	107	106	107	106	100	100	101	99	96	97
Métiers de l'hameçon	70	60	70	101	95	105	108	109	101	92	66	67
Dragues	63	51	41	20	7	7	8	8	8	57	74	74
Sennes	33	31	31	35	35	35	35	36	34	34	33	31
Scoubidou et peigne		2	14	16	29	30	30	25	25	16	1	
Pêche de rivage	4	4	5	5	3	3			4	2	5	6
Métiers de l'appât	2			2	3	5	5	7	6	5		1
Tamis	2	3	2									1

de 0 à 33 navires
 de 34 à 67 navires
 de 68 à 100 navires
 de 101 à 134 navires
 de 135 à 169 navires



Métiers pratiqués

Un métier est la combinaison d'un engin, d'une espèce cible et d'une zone de pêche. Le nombre de navires par métier est considéré pour les 10 principaux métiers pratiqués ; un navire pouvant pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, d'un mois, plus rarement au cours d'une marée.

2,5

NOMBRE MOYEN DE MÉTIERS PRATIQUÉS PAR NAVIRE

Saisonnalité des principaux métiers

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR MÉTIER

Métiers	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Filets maillants à poissons démersaux et benthiques	100	90	76	69	54	53	74	89	80	86	90	89
Casiers à poulpes	63	71	64	88	101	95	72	67	82	82	66	57
Lignes à main à poissons démersaux et benthiques	40	39	51	71	68	67	65	68	59	50	37	37
Chaluts jumeaux de fond à langoustine	43	46	42	55	60	60	60	59	55	49	52	56
Casiers à grands crustacés	11	25	32	60	74	73	78	73	56	32	22	22
Trémails à baudroies	29	43	46	53	56	57	56	59	54	46	20	31
Chaluts jumeaux de fond à baudroies	49	48	42	36	36	35	28	24	28	31	34	37
Trémails à soles	26	45	33	30	35	36	29	28	17	20	21	18
Dragues à coquille St-Jacques	50	40	31	10						49	62	60
Trémails à poissons démersaux et benthiques	17	22	17	26	35	32	25	21	24	26	24	20

de 0 à 19 navires
 de 20 à 39 navires
 de 40 à 60 navires
 de 61 à 80 navires
 de 81 à 101 navires

Les périodes d'inactivité



289

navires inactifs à la pêche au moins 1 mois dans l'année

52

navires inactifs à la pêche toute l'année

1 029

mois d'inactivité totale pour le lieu

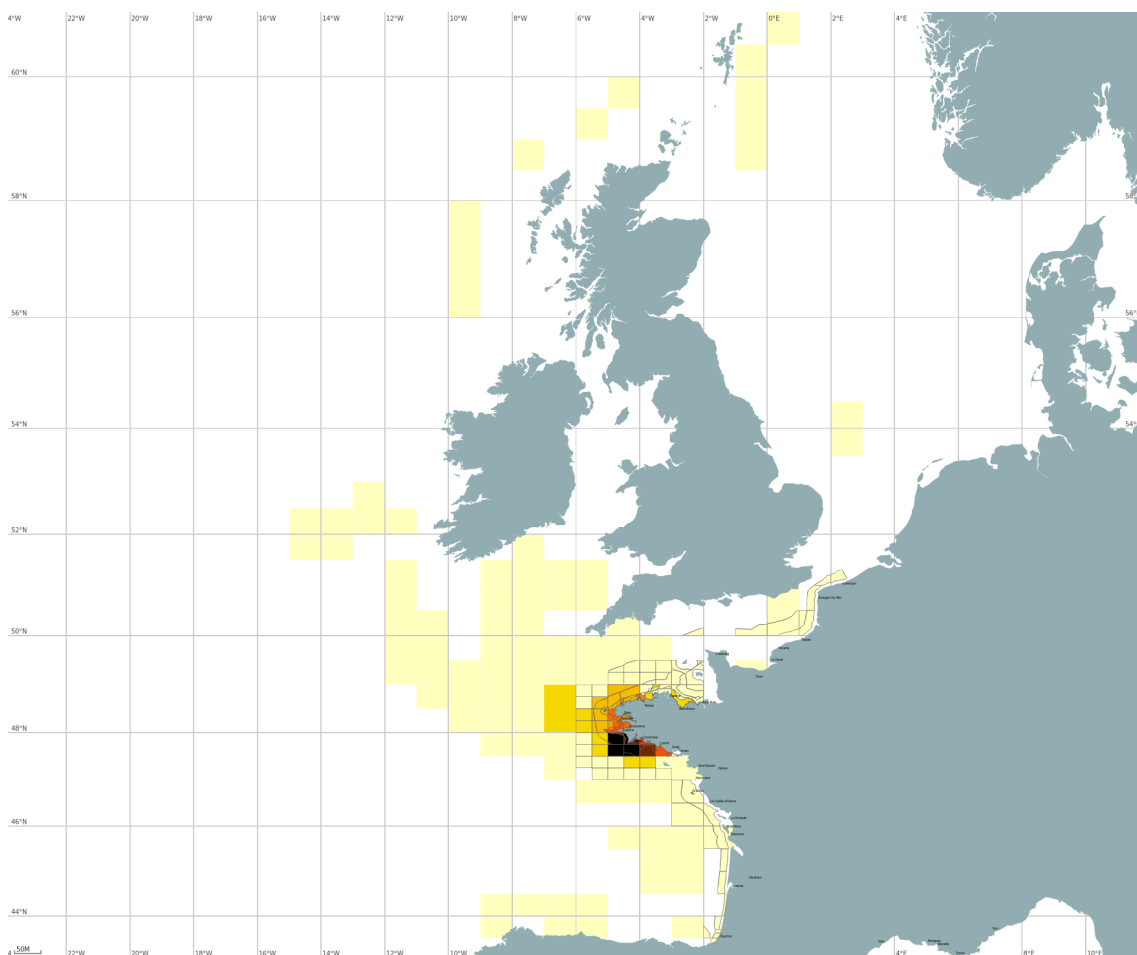
3,6

mois d'inactivité en moyenne par navire

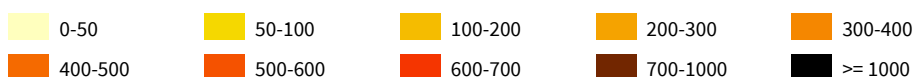


Les zones de pêche fréquentées

Les informations relatives aux activités sont cartographiées par zone "statistique". Cette carte ne donne pas une information de l'intensité de l'activité par unité de surface. Elle restitue, pour chaque zone, le nombre total de mois d'activité des navires concernés. Seules les deux principales zones de pêche par métier et par mois sont renseignées dans le calendrier d'activité et donc représentées sur cette carte.



Activité en nombre de mois-navires

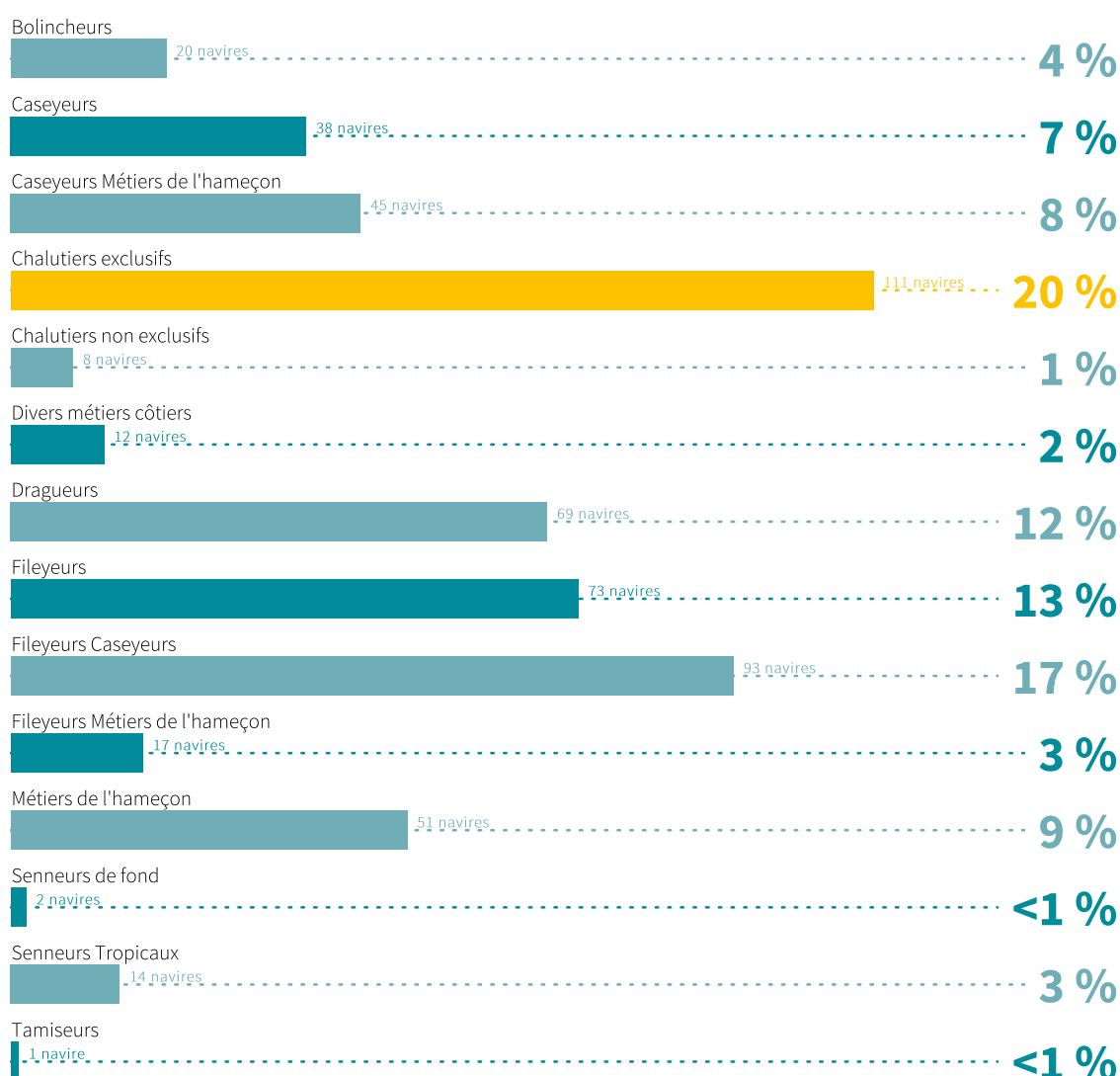




Flottes du département

Cette section propose une partition de la flotte active à la pêche en prenant en compte les principales combinaisons de métiers exercés au cours de l'année. La flotte est ainsi subdivisée en flottilles, c'est-à-dire en groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires (mêmes métiers ou combinaisons de métiers) durant l'année. Cette classification de navires par type permet de structurer une flotte qui, à première vue, semble hétérogène par la diversité des métiers pratiqués et la polyvalence des unités côtières. Ainsi, un navire peut pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, mais ne sera affecté qu'à une seule flottille.

Répartition des navires par flottille





Caractéristiques techniques des navires par flottille

Flottille	Longueur moyenne (m)	Puissance moyenne (kW)	Effectif moyen (hommes)
Bolincheurs	16,0	260	5,9
Caseyeurs	9,6	108	1,9
Caseyeurs Métiers de l'hameçon	8,4	104	1,1
Chalutiers exclusifs	18,5	364	3,6
Chalutiers non exclusifs	11,4	126	1,9
Divers métiers côtiers	10,1	108	1,4
Dragueurs	9,8	98	1,6
Fileyeurs	11,9	155	3,1
Fileyeurs Caseyeurs	8,8	107	1,7
Fileyeurs Métiers de l'hameçon	7,7	83	1,1
Métiers de l'hameçon	8,2	116	1,2
Senneurs Tropicaux	74,0	3 296	23,9
Senneurs de fond	34,0	588	6,0
Tamiseurs	6,6	44	1,0



Productions du département

Confrontation des différentes sources de données

Le tableau ci-dessous permet de comparer la présence des navires dans les différentes sources de données disponibles :

- La première partie du tableau recense le nombre de navires présents dans chacune des sources. Le pourcentage affiché correspond à celui-ci, en comparaison avec le nombre total de navires identifiés comme actifs dans les calendriers d'activité (enquêtes exhaustives sur l'activité des navires – source : Ifremer-SIH) ;
- La seconde partie du tableau compare de la même manière le nombre de mois de présence des navires dans chaque source. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il pratique une activité de pêche au moins un jour dans le mois.

Catégorie de longueur	Nombre de navires				Nombre de navires * mois			
	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois
< 6 m	16	16 100 %	14 88 %	16 100 %	125	118 94 %	98 78 %	124 99 %
[6-10[m	276	266 96 %	272 99 %	275 100 %	2 654	2 447 92 %	2 447 92 %	2 622 99 %
[10-12[m	93	93 100 %	86 92 %	93 100 %	981	937 96 %	831 85 %	960 98 %
[12-15[m	46	45 98 %	46 100 %	46 100 %	530	522 98 %	529 100 %	529 100 %
[15-18[m	48	48 100 %	48 100 %	48 100 %	551	542 98 %	546 99 %	547 99 %
[18-24[m	47	47 100 %	47 100 %	47 100 %	404	392 97 %	380 94 %	392 97 %
[24-40[m	13	13 100 %	13 100 %	13 100 %	123	119 97 %	116 94 %	122 99 %
>= 40 m	15	15 100 %	1 7 %	15 100 %	163	128 79 %	6 4 %	128 79 %
Total	554	543 98 %	527 95 %	553 100 %	5 531	5 205 94 %	4 953 90 %	5 424 98 %
< 10 m	292	282 97 %	286 98 %	291 100 %	2 779	2 565 92 %	2 545 92 %	2 746 99 %
>= 10 m	262	261 100 %	241 92 %	262 100 %	2 752	2 640 96 %	2 408 88 %	2 678 97 %



Production des 15 espèces principales en valeur

Trois sources issues de la DGAMPA permettent d'estimer la production des navires de pêche :

- ▶ La source « **Flux déclaratif** » correspond aux déclarations de captures et d'effort des pêcheurs professionnels, dans les journaux de bord (navires de 10 mètres et plus) papiers et électroniques, ou les fiches de pêche (navires de moins de 10 mètres) ;
- ▶ La source « **Ventes** », essentiellement constituée des ventes en criée ;
- ▶ La source « **Sacrois** » correspond aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données de journaux de bord/fiches de pêche et des données VMS (source : DGAMPA et réalisation technique : Ifremer).

Espèce	Valeur (k€)		Tonnage (T)		Prix moyen calculé (€ / kg)
Albacore	38 184	(15 %)	20 542	(13 %)	1,86
Baudroies	32 904	(13 %)	7 364	(5 %)	4,47
Bonites	26 836	(10 %)	26 528	(16 %)	1,01
Langoustines	16 796	(6 %)	1 266	(1 %)	13,26
Thonine	14 818	(6 %)	1 492	(1 %)	9,93
Sardine commune	12 752	(5 %)	13 637	(8 %)	0,94
Pieuvres, poulpes	10 766	(4 %)	1 694	(1 %)	6,35
Sole commune	7 188	(3 %)	385	(0 %)	18,65
Langouste rouge	6 171	(2 %)	143	(0 %)	43,03
Bars	5 949	(2 %)	385	(0 %)	15,46
Lieu jaune	5 942	(2 %)	751	(0 %)	7,91
Maquereau commun	5 464	(2 %)	5 342	(3 %)	1,02
Hareng	5 359	(2 %)	11 427	(7 %)	0,47
Raies	5 285	(2 %)	2 311	(1 %)	2,29
Turbot	4 735	(2 %)	249	(0 %)	19,04
Autres espèces	59 804	(23 %)	68 992	(42 %)	0,87
Total (toutes espèces confondues)	258 952	(100 %)	162 509	(100 %)	1,59

Cofinancements

